



## Résolution

### L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau réaffirme son attachement au siège du Parlement européen à Strasbourg

Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau  
dans sa séance du 28 mars 2019

Les crises et enjeux auxquels l'Europe est confrontée de nos jours exigent d'agir de façon coordonnée, rapide et structurée. Face à la montée du populisme et à une tendance croissante de repli sur soi, il importe plus que jamais de créer, au-delà des tendances centralisées et bureaucratiques, une Europe proche des peuples et à l'écoute de ses citoyens européens.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, territoire transfrontalier et laboratoire de l'intégration européenne, est l'exemple d'une telle Europe orientée vers ses citoyens à l'échelle locale. Les élus et les habitants de l'Eurodistrict, français et allemands, se sentent Européens. Ils sont conscients des avantages apportés par l'Union européenne et par le rayonnement du Parlement européen à Strasbourg.

Les initiatives récentes visent à remettre en cause ce siège du Parlement européen à Strasbourg, telle que l'a exprimé la présidente de la CDU Annegret Kramp-Karrenbauer en déclarant vouloir « *prendre des décisions trop longtemps différées et abolir les anachronismes [ce qui] vaut notamment pour le regroupement du Parlement européen en son siège à Bruxelles et pour l'imposition des revenus des fonctionnaires de l'UE.* ».

Or, ces propos vont à l'encontre d'une conception démocratique et régionale de la construction européenne, proche des peuples et des citoyens européens, dont l'importance vient d'être soulignée par le Traité d'Aix-la-Chapelle, alors même qu'il est nécessaire de renforcer le lien entre ces derniers et les institutions de l'Union. Ils ignorent que, de par son histoire, son interculturelité vécue au quotidien, son statut de capitale des Droits de l'Homme en Europe et l'ensemble des institutions européennes qu'elle accueille, Strasbourg est par excellence le symbole de l'Europe citoyenne et démocratique que nous défendons tous à juste titre.

Le choix du siège à Strasbourg, ville symbole de la réconciliation franco-allemande et de la paix entre les peuples européens, ne témoigne alors point d'un anachronisme mais d'un rappel aux valeurs fondatrices même de l'Union européenne.

C'est pourquoi les membres français et allemands, élus du Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, s'adressent une nouvelle fois aux députés européens et aux gouvernements français et allemands, afin de réaffirmer leur soutien et leur attachement au siège du Parlement européen à Strasbourg.

Ils appellent également les futurs membres de la toute nouvelle assemblée parlementaire franco-allemande à prendre une première résolution commune en ce sens.

Et s'il doit y avoir une concentration sur un siège, ils se prononcent pour un regroupement du Parlement européen à Strasbourg, capitale de l'Europe.

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



---

Roland RIES  
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau  
et Maire de la Ville de Strasbourg